

Communiqué de presse

Sujet	Droit de l'adoption. Mêmes chances pour toutes les familles
Renseignements	Beat Flach, Conseiller national, Tél +41 79 402 91 12
Expéditeur	Parti vert'libéral suisse, Case postale 367, 3000 Berne 7 Tél. +41 31 322 60 57, E-mail suisse@vertliberaux.ch , www.vertliberaux.ch
Date	13 décembre 2012

Adoption par les homosexuels de l'enfant de leur partenaire: une étape en vue d'une totale égalité de traitement pour les familles arc-en-ciel

En tant que parti libéral, les Vert'libéraux favorisent l'égalité entre couples hétérosexuels et homosexuels – y compris lorsqu'il s'agit de l'adoption d'enfants. Il n'existe aucune raison valable pouvant justifier une inégalité de traitement – les Vert'libéraux estiment ainsi qu'un enfant peut grandir dans les mêmes conditions favorables dans une famille homoparentale qu'avec des parents hétérosexuels. Les Vert'libéraux sont satisfaits de voir qu'une majorité du Conseil national se soit exprimée en faveur de l'adoption par les homosexuels de l'enfant de leur partenaire, tout en regrettant que le droit généralisé à l'adoption se soit heurté à l'opposition de nombreux parlementaires du PLR, qui s'étaient alliés aux forces conservatrices.

Les Vert'libéraux estiment que l'État n'est pas en droit de juger et de traiter de manière inégale les différents modèles familiaux – c'est pourquoi ils favorisent une égalité pure et simple entre les couples hétérosexuels et homosexuels. Il n'existe pas de raison valable justifiant une inégalité de traitement entre ces différents couples, et l'argument du bien-être de l'enfant n'est pas valable dans ce débat. Les Vert'libéraux sont convaincus que les enfants élevés par un couple homosexuel peuvent grandir dans les mêmes conditions favorables qu'avec des parents hétérosexuels. Il est prouvé que le fait d'avoir deux mères ou deux pères ne nuit pas au développement de l'enfant – le réel danger viendra plutôt des préjugés existant à l'égard de modes de vie différents.

Les forces conservatrices du PLR s'opposent au droit généralisé à l'adoption

Parce que de nombreux parlementaires du PLR se sont ralliés aux groupes conservateurs pour s'opposer au traitement égalitaire généralisé des familles homoparentales, la motion en faveur du droit généralisé à l'adoption a dû être retirée. Les Vert'libéraux continueront néanmoins à s'engager pour cette cause et estiment que l'adoption par les homosexuels de l'enfant de leur partenaire n'est qu'une étape en vue d'une totale égalité pour tous les modèles familiaux existant dans notre société.